



POSITIONNEMENT ET ÉVALUATION DE DÉPART AU SEIN DE L'ÉCOLE DE CONDUITE (Fiche élève)

Toute inscription en formation préparatoire au passage du permis de conduire B est précédée d'une évaluation initiale, se rapportant au Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne.

Objectif de l'évaluation

L'évaluation du niveau du candidat est obligatoire avant l'entrée en formation et en application de l'article L. 213-2 du Code de la route.

L'évaluation permet d'estimer le nombre d'heures de formation nécessaire pour préparer l'examen au permis de conduire, en fonction des aptitudes et des besoins de chaque apprenant.

Il s'agit d'une estimation qui n'a qu'une vocation indicative et non contractuelle. Le nombre d'heure réel nécessaire dépendra de la progression lors de l'apprentissage du candidat. Ces progrès sont liés notamment à l'assiduité et à la motivation. Par conséquent, le volume d'heure nécessaire pourra être réévalué au cours de la formation.

Erasmus conduite effectue un bilan de conduite au lieu d'une évaluation initiale si :

- le candidat a déjà réalisé une évaluation initiale dans une autre école de conduite
- le candidat a déjà réalisé une évaluation initiale chez Erasmus conduite depuis plus d'un an.

Le bilan de conduite a la même finalité que l'évaluation initiale.

L'évaluation initiale ou le bilan de conduite de l'élève a donné lieu à l'élaboration d'une fiche d'évaluation disponible sur l'application numérique mise à disposition des élèves.

A l'issue de cette évaluation, le nombre d'heures prévisionnel est présenté et détaillé à l'élève.

Dans le contrat de formation est noté le nombre d'heures évaluées, la date de l'évaluation, ainsi que le nom de l'enseignant.

En cours de formation, l'enseignant effectue des bilans des compétences acquises par l'élève afin de valider la progression de celui-ci.

Compétences évaluées

Au cours de l'évaluation initiale, les compétences suivants sont évaluées :

- Expérience de la conduite
- Connaissance du véhicule



Qualiopi
processus certifiés
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Erasmus École de conduite (SARL) - 28, Boulevard Raymond Poincaré - 35700 RENNES - Tél : 09.80.43.29.12 - n.boisseau@erasmus-conduite.fr - Siret : 751 583 071 00012 - APE : 8553Z - TVA INTRA : FR 36 751 583 071 - N° RCS : 751 583 071 R.C.S Rennes - Capital social : 17 000,00 € - N° agrément préfectoral : E 12 035 0785 0 - Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53 35 102 79 35 auprès du préfet de la région de Bretagne - École labellisée - Qualiopi





POSITIONNEMENT ET ÉVALUATION DE DÉPART AU SEIN DE L'ÉCOLE DE CONDUITE (Fiche élève)

- Attitude à l'égard de l'apprentissage de la conduite et de la sécurité
- Habileté : installation au poste, démarrage/arrêt, manipulation du volant
- Compréhension et mémoire
- Perception
- Émotivité

Informations aux candidats

Avant de planifier un créneau d'évaluation initiale, les candidats sont reçus en entretien et sont informés du caractère obligatoire de l'évaluation, de la durée et du déroulement de l'évaluation. L'estimation du nombre d'heures de conduite nécessaire est ensuite expliquée.

Déroulement de l'évaluation initiale

L'évaluation initiale se déroule hors et en circulation à bord d'un véhicule école. L'évaluation dure 1 heure. L'évaluation s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

Analyse de l'évaluation initiale par l'enseignant

Afin de garantir une égalité de traitement des candidats et une utilisation cohérente de l'outil, un document réalisé en interne à l'attention des enseignants mentionne des conseils pour faciliter et objectiver l'évaluation.

Outils à disposition de l'équipe pour l'évaluation initiale

- Un guide évaluation départ
- Un process d'évaluation détaillé
- Une application numérique calculant et détaillant le nombre d'heures évaluées en fonction du nombre de points obtenus pendant

Communication sur le process d'évaluation initiale

Sur Internet et lors des entretiens, nous mettons à disposition des candidats ce document informatif

